

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 08/06/2007 DU RPI DE TRACY LE MONT / TRACY LE VAL</b>
---

Présents : Mmes Christ, Lannoy, Wauquier, Zinetti, Pinel, Hémon, Mantenne, (enseignantes)  
M.Mirtain, Dufлот (enseignants)  
Mmes Mopty, Drault, Pelé, de Hercé (parents)  
M Lelandais, (Maire de Tracy le mont et président du RPI), Venditti (Maire de Tracy le val et vice président du RPI) M.Lecocq, représentant du RPI

Excusés : Mme et Mr Dupin, Mmes Amadéi, Da Silva, Langrenez, Palmiéri, Richard, M Petit, Buquand

Secrétaire de séance : Mme de Hercé

**1- Présentation de Mr Dufлот :**

Mr Dufлот remplacera Mr Dupin jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**2- Ouverture de classe :**

Une ouverture de classe à l'école maternelle du Val Mont sera effective à la rentrée prochaine. Une personne sera nommée au le début de l'année scolaire. L'école passant à quatre classes, Mme Wauquier sera déchargée de sa classe une journée par semaine afin d'assurer la direction et sera remplacée ce jour là.

**3- Répartition des classes dans le RPI à la prochaine rentrée :**

Aujourd'hui, le RPI totalise 287 élèves sur 11 classes soit une moyenne d'environ 26 élèves par classe. La répartition pour l'an prochain se ferait de la manière suivante :

Quatre classes à la maternelle du Val mont : une classe mixte de tous petits et de petits, une classe mixte de petits et moyens, et deux classes mixtes de moyens et grands.

Deux classes à Lucien Genaille à Ollencourt : une classe de grande section /CP et une classe de CP

Deux classes à Tracy le Val : une classe de CE1 et un cours double CE1/CE2

Trois classes à Jean Couvert à Tracy le Mont : une classe CE2/CM1, un CM1, un CM2

Les listes avec la répartition des élèves seront affichées à partir du 26 juin dans toutes les écoles.

**4- Problèmes d'horaires de car :**

Répondant au problème de retard des cars dans le RPI, le Conseil Général suggère que l'on modifie les horaires de l'école Jean Couvert. Ne souhaitant pas de changement d'horaires à cette période de l'année et au vu des augmentations d'effectifs pour l'an prochain, il a été décidé d'attendre la rentrée pour d'éventuels remaniements et de prévenir de l'ouverture d'une classe afin d'obtenir un car supplémentaire en cas de besoin.

A propos des problèmes d'incivilité dans le car, Mr Mirtain rappelle qu'une exclusion du car n'est pas du ressort de l'école et n'est pas une raison d'absence en classe.

**5- Fêtes, sorties et exposition de fin d'année :**

• *Ecole maternelle :*

la fête de l'école aura lieu le 23 juin à partir de 14h.

La sortie à Ville le 21 mai pour les petits/moyens et le 24 mai dernier pour les moyens s'est bien passée. Les délégués de parents informent que la participation de 6€ demandée pour cette sortie de fin d'année était trop élevée pour certains parents. Mme Wauquier rappelle qu'un mot a été inséré dans le cahier de liaison informant que cette participation est exceptionnelle, qu'elle correspondait aux seuls transports (6€07 par élève) , l'entrée et les ateliers sur place (soit 10€15

par élève) ayant été financés par la coopérative scolaire. Il est rappelé que la coopérative fonctionne sous forme de dons librement versés par les parents, la fête de l'école, le marché de Noël etc... En dépit de son coût, cette sortie était adaptée au projet d'école et il aurait été dommage de s'en priver. Néanmoins, en cas de difficultés financières des familles, des solutions peuvent être envisagées en se mettant en rapport avec l'école. Les projets et la gestion des coopératives varient selon l'école et les choix pédagogiques de l'équipe enseignante. Le coût des sorties peut donc varier d'une école à l'autre.

- **Ollencourt :**

La fête de l'école aura lieu le 22 juin à partir de 17h45

Une visite du musée de Picardie d'Amiens aura lieu mardi 12 juin, suivie d'une visite du musée du Noyonnais le vendredi 15 juin pour les élèves de Mme Dupin ou du mardi 19 juin pour ceux de Melle Manten.

- **Tracy le val :**

Pour continuer le travail sur les couleurs, les élèves visiteront le musée du Noyonnais et auront des activités de peinture le mardi 19 juin pour la classe de CP/CE1 ou le 21 juin pour la classe de CE1/CE2.

La fête de l'école aura lieu le 16 juin avec l'école Jean Couvert.

- **Jean Couvert :**

Les sorties sportives et notamment le challenge d'athlétisme ont rencontré un fort succès. Le challenge d'athlétisme (dont les frais de transports sont entièrement pris en charge par le Conseil Général) sera reconduit l'an prochain. Il en sera de même avec le projet « Ecole et cinéma » qui a été aussi très apprécié.

Le 19 juin, la sortie de fin d'année aura lieu à Hétomesnil (Musée Conservatoire de la Vie Agricole et Rurale).

A partir du 25 juin, les élèves participeront à la fête de l'eau à la piscine de Couloisy.

La fête de l'école aura lieu le 16 juin avec l'école de Tracy le Val et aura pour thème « les pirates »

#### **6- Interruption des cours d'anglais :**

En raison d'un arrêt de travail de Mme Kerminon, et faute de remplaçant, les cours d'anglais ne seront plus assurés d'ici jusqu'à la fin de l'année. Pour la rentrée, l'anglais étant une matière obligatoire, un nouvel enseignant devrait être nommé.

#### **7- Visite des collèges au CM2 :**

La visite du collège de Ribécourt a déjà eu lieu, celle du collège de Couloisy aura lieu le 29 juin. Les frais de transport sont financés par le syndicat scolaire.

Les élèves domiciliés à Tracy le Mont dépendent du collège de Couloisy. Ceux de Tracy le Val dépendent du collège de Ribécourt.

#### **8- Autorisation de sortie :**

Il n'est pas nécessaire de refaire à chaque fois une autorisation écrite pour qu'une personne déjà autorisée puisse récupérer un enfant occasionnellement à la sortie de l'école, la fiche de renseignements remplie en début d'année est faite pour cela. Néanmoins, il est toujours préférable de prévenir l'enseignant à l'avance et lui rappeler le nom de la personne qui viendra rechercher l'enfant.

#### **9- Les poux :**

Le problème persiste et les fausses idées sur le traitement des poux circulent. Afin d'y remédier, il est proposé de diffuser une information sur le mode de traitement via le panneau d'affichage des écoles, éventuellement de faire intervenir un pharmacien, ou de remettre des plaquettes publicitaires délivrant des conseils de traitement.